

Newsletter n°2

Septembre 2025

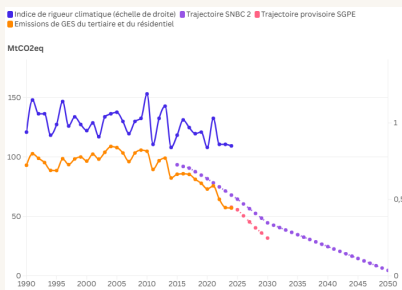


Actualités

32 indicateurs mis à jour au 3ème trimestre 2025

- Depuis la précédente mise à jour en juin 2025, plusieurs études ont été publiées parmi lesquelles on retrouve le rapport Secten du Citepa qui porte sur les émissions de Gaz à Effet de Serre et les émissions de polluants atmosphériques, l'enquête sur la construction bois pilotée par France Bois Forêt et le CODIFAB ou encore le panorama des financements climats d'I4CE qui contient des données sur les investissements dans la rénovation.
- En tout, 32 indicateurs ont été actualisés. Vous retrouverez la liste exhaustive des mises à jour dans le fichier « MAJ indicateurs et chiffres clés – 2025 T3 » téléchargeable sur [ce lien](#).

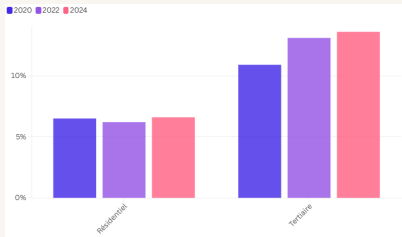
Indicateurs mis à jour



Un net ralentissement de la baisse des Emissions de Gaz à Effet de Serre en 2024

La diminution des émissions de GES liées à l'exploitation des bâtiments tertiaires et résidentiels s'est nettement ralentie. La baisse en 2024 est de 0,7% tandis que le rythme moyen annuel de baisse était de 6% de 2019 à 2023. Cette évolution s'explique notamment par le ralentissement du déploiement des pompes à chaleur ([voir indicateur](#)).

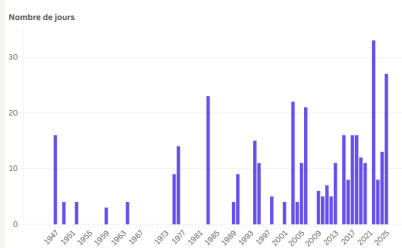
[En savoir plus](#)



Une augmentation modeste de la part de la construction bois en 2024

Les parts de marché de la construction bois dans le résidentiel et dans le tertiaire ont augmenté respectivement de 0,4 point de pourcentage (6,6% en 2024) et 0,5 point de pourcentage (13,6% en 2024) par rapport à 2022. Cette augmentation modeste montre que l'entrée en vigueur de la RE2020 en 2022 n'a pas encore eu d'effet significatif sur la part de la construction bois. Toutefois, celle-ci devrait augmenter avec le renforcement des exigences effectif depuis 2025 et prévu en 2028 et 2031.

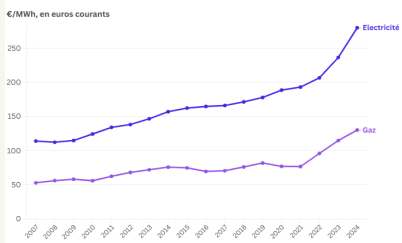
[En savoir plus](#)



2025, la 2ème année avec le plus grand nombre de jours de vague de chaleur

L'été 2025 a été marqué par 2 vagues de chaleurs d'une durée de 11 et 16 jours. Avec un total de 27 jours, cette année se classe au deuxième rang des années les plus touchées, juste derrière 2022 qui en comptait 33.

[En savoir plus](#)



La poursuite de l'augmentation des coûts de l'énergie pour les ménages en 2024

Pour les ménages, les prix de l'énergie ont continué d'augmenter en 2024 (+18% par rapport à 2023 pour l'électricité et +13% pour le gaz). L'augmentation observée depuis 2021 est de 45% pour l'électricité et 70% pour le gaz.

[En savoir plus](#)

Vous recevez cet e-mail car vous êtes inscrit sur une liste de diffusion ADEME.

Pour vous désinscrire de cette newsletter, [cliquez ici](#).
Pour ajuster vos abonnements à nos communications, [réglez vos préférences ici](#).

En ouvrant cet e-mail, vous acceptez le dépôt de nos cookies et ceux de nos partenaires à des fins de personnalisation d'annonces commerciales, de mesure ou d'analyse. Pour en savoir plus, suivez [cette page](#). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité, de limitation et de suppression de vos données personnelles auprès de l'ADEME, responsable de traitement. Pour les exercer, contactez-nous par e-mail à rgpd@ademe.fr.

Pour vous désinscrire de l'ensemble de nos communications, [cliquez ici](#).

© 2025, ADEME - Agence de la Transition Écologique
20, avenue du Grésillé, BP 90406, 49004 Angers Cedex 01 – www.ademe.fr

